

DECRET N° 2011-596 DU 5 SEPTEMBRE 2011

portant nomination de l'Intendant Militaire Adjoint,
SOVI Emmanuel en qualité d'Auditeur interne auprès
de la Société de Gestion des Marchés.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 2005-043 du 26 juin 2006 portant statut général des personnels Militaires des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2011-450 du 28 mai 2011 portant composition du Gouvernement ;
- Sur** proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 juillet 2011.

D E C R E T E :

Article 1^{er} : En application des dispositions de l'article 63 de la Constitution du 11 décembre 1990, l'intendant Militaire **SOVI Emmanuel** est nommé Auditeur interne de la Société de Gestion des Marchés.

Article 2.- L'intéressé est placé en service détaché conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi 2005-043 du 26 juin 2006 susvisée.

Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 5 Septembre 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, l'Evaluation des Politiques Publiques, du
Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre d'Etat Chargé
de la Défense Nationale,



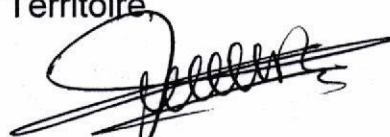
Issifou KOGUI N'DOURO

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Alayi Adidjatou MATHYS.-

Le Ministre de la Décentralisation,
de la Gouvernance Locale, de
l'Administration et de l'Aménagement
du Territoire



Raphaël EDOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ PM/CCAGEPPPPDDDS 4 2 MEF 4 MDGLAAT 4 AUTRES
MINISTERES 23 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-INSAE- 3 BCP-CSM-IGAA 3
UAC- ENAM – FADESP 3- UNIPAR – FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1.-